

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le



ID : 021-200049922-20201222-110_20_DEL-DE

Délibération du Comité

Assemblée générale du 18 décembre 2020

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	79
	Présents	68		Contre	0
	Pouvoirs	11		Abstention	0
	Votants	79		Total	79

Objet : Budget Primitif de l'année 2021 - Budget annexe « IRVE »

Pascal Grappin, 1^{er} Vice-Président, présente aux membres du Comité le projet de Budget Primitif 2021 de la régie à autonomie financière « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques » établi selon la nomenclature comptable M14.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	145 650 €	145 650 €
Investissement	100 000 €	100 000 €
Total	245 650 €	245 650 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité :

- adopte le Budget Primitif 2021 pour le budget annexe « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques »
- autorise le Président à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.

Dijon, le 21 décembre 2020

Le Président du SICECO



 Jacques Jacquenet

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification